



BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS



TECHNICIEN SUPÉRIEUR DU BÂTIMENT

OPTION ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION

RNCP : 34886
CPF : 131028
ROME : F1106-1108

AVEC LE TITRE PROFESSIONNEL DE NIVEAU 5- DUT/BTS



Le métier, les objectifs de la formation et les compétences visées

Le technicien supérieur du bâtiment en économie de la construction est responsable des études économiques, techniques et réglementaires d'un projet de construction. Il intervient en maîtrise d'œuvre en tous corps d'état.

En phase de conception, Il vérifie la compatibilité financière du projet avec le budget du maître d'ouvrage. Il propose des solutions et des procédés techniques. A chaque phase, il doit définir le coût des travaux en tenant compte du stade de définition du projet. Dans le cadre de la rédaction des cahiers des charges, il prescrit les ouvrages en conformité avec l'ensemble de la réglementation du bâtiment et des règles de construction.

En phase de consultation des

entreprises, il constitue le dossier de consultation en assistance du maître d'ouvrage.

Il analyse ensuite les offres reçues et établit le rapport d'analyse des offres qui sera remis au maître d'ouvrage afin de l'orienter dans les choix des entreprises. Il réalise les mises au point techniques et financières avec les entreprises.



Contenus

Bloc de compétences 1- Étudier et métrer un projet de bâtiment traité en BIM ou en conventionnel

- Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique
- Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant
- Etablir la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation

Bloc de compétences 2- Prescrire et estimer un projet de bâtiment en BIM ou en conventionnel

- Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique
- Rédiger les pièces écrites techniques pour un projet de bâtiment
- Estimer le coût d'un projet de construction ou de réhabilitation
- Réaliser la consultation des entreprises en maîtrise d'œuvre pour un projet de bâtiment

Bloc de compétences 3 – Assurer le suivi des travaux d'un bâtiment en maîtrise d'œuvre

- Ordonnancer les interventions des corps d'état d'un chantier de construction ou de réhabilitation
- Suivre le projet de bâtiment jusqu'à la réception des travaux.



Public concerné

Salarié en reconversion – contrat pro – CPF de transition – individuel payant.



Prérequis

Etre titulaire d'un BAC Pro bâtiment, d'un bac STI Génie Civil ou d'un titre ou diplôme bac+2 minimum dans les filières technologiques ou industrielles (public en reconversion) ou 3 ans d'expérience minimum en tant que chef de chantier, métreur



Modalités d'accès

Evaluation et entretien de motivation



Délai d'accès à la formation

Nous consulter.



Méthodes et modalités d'évaluation

Livret d'évaluation en cours de formation - Dossier professionnel –
Épreuve écrite et entretien technique
Entretien final devant un jury de professionnels



Personne en situation de handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.



Modalité de formation

Approche pédagogique inductive et multimodale – Apports technologiques et techniques – Étude de cas – Projets – Visites entreprises.



Tarif *

12,80€ l'heure stagiaire



Financements

Par la Région Hauts-de-France avec le soutien de l'Union européenne.



Lieu

Lycée Jean Prouvé
2 rue de Lompret
59463 Lomme cedex



Intervenants

Formateurs experts dans le domaine.



Durée de la formation

Durée en centre : 1050 heures
Durée en entreprise : 350 heures



Réunions d'informations collectives

Nous consulter

Pour + d'infos

Retrouvez l'ensemble de nos dates de sessions et de réunions d'information collectives sur :



Contactez-nous

GRETA Lille Métropole

@ contact.greta-lille@ac-lille.fr

☎ 03 20 74 67 10

Maria Da Silva Martins

Conseillère en Formation Continue

@ Maria.dasilva@ac-lille.fr

☎ 06 71 23 22 89

Cécile Ghilbert

Assistante de formation

@ Cecile.ghilbert@ac-lille.fr

☎ 03 20 74 67 10